

Étapes d'implantation d'une coopérative de Maison familiale rurale



Fédération québécoise des coopératives
de Maisons familiales rurales

RÉUSSIR
autrement

LES ÉTAPES D'IMPLANTATION*

Étapes préalables	Descriptions	Responsables	Outils préalables
1. Besoins - idée	Problématiques qui peuvent se résoudre par la mise sur pied d'une CMFR.	Les promoteurs en collaboration avec la commission scolaire	
2. Cueillette d'informations	Cueillette d'informations permettant de documenter l'idée.	Les promoteurs en collaboration avec la commission scolaire, appuyés par la FQCMFR	Références pour documenter le projet de CMFR
3. Document de présentation	Document d'au plus 5 pages qui permet de présenter la problématique du milieu et la solution envisagée : la CMFR.	Les promoteurs, appuyés par la FQCMFR	Modèle de contenu
4. Mobilisation des partenaires potentiels	Rencontres de partenaires pour présenter le projet, susciter l'intérêt et la contribution au projet.	Les promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Document de présentation - Fiche du partenaire
5. Entente de principe avec une commission scolaire	Rencontres de la direction générale et/ou de la direction de la formation professionnelle pour présenter le projet, susciter l'intérêt et convenir d'une entente de principes.	Les promoteurs et la commission scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Document de présentation - Modèle d'entente de principe
6. Validation des étapes	L'accomplissement des étapes 1 à 5 permettent de débiter les étapes de pré faisabilité.	Les promoteurs en collaboration avec la commission scolaire	

Étapes de pré faisabilité	Descriptions	Responsables	Outils de pré faisabilité
Création d'une table des partenaires	Réunion de tous les partenaires qui croient et soutiennent les démarches visant à étudier la faisabilité et la mise en place d'une CMFR.	Les promoteurs en collaboration avec la commission scolaire	
Étude de pré faisabilité	Étude qui permet de valider l'intérêt des intervenants à participer au projet, de même que la faisabilité.	Les promoteurs, appuyés par FQCMFR, CDR, CLD	<ul style="list-style-type: none"> - Lignes directrices pour l'étude de pré faisabilité

Faisabilité	Descriptions	Responsables	Outils de préfaisabilité
			- Orientations pour bâtir un questionnaire et l'administrer
Création d'un comité provisoire	Pour faciliter la mise en œuvre des étapes, les membres de la Table des partenaires acceptent de déléguer certains pouvoirs au comité provisoire.	Les promoteurs en collaboration avec la commission scolaire et la Table des partenaires	Rôle et mandat du comité provisoire
Embauche d'un(e) coordonnateur (trice) ou prêt de ressource	Processus de sélection habituel.	Le comité provisoire	Modèle de description du poste de coordination
Étude de faisabilité	Étude qui permet d'évaluer les différents scénarios de réalisation de la CMFR et la viabilité.	Le comité provisoire	Modèle de table des matières détaillée
Plan d'affaires	L'élaboration du scénario retenu.	Le Comité provisoire en collaboration avec la commission scolaire, appuyé par FQCMFR, CDR et CLD	- Utiliser le modèle d'un partenaire comme le CLD - Pistes d'aides financières
Création de la coopérative	Constitution et organisation de la coopérative.	Le comité provisoire, accompagné par une CDR	Description de la coopérative de solidarité
Signature d'un protocole d'entente avec la commission scolaire	Déterminer les paramètres de collaboration « gagnant-gagnant » visant la mise sur pied et le fonctionnement de la CMFR.	La coopérative et la commission scolaire	Modèle de protocole d'entente COOP-commission scolaire

Opérations	Descriptions	Responsables	Outils de préfaisabilité
Mise en œuvre du plan d'affaires	Gestion des activités de la coopérative.	Le Conseil d'administration de la coopérative en collaboration avec la commission scolaire	Outils développés pour les membres de la FQCMFR

Notes*

- *Pour assurer le succès du projet, il est important de respecter l'ordre des étapes proposées.*
- *Après chaque étape, les promoteurs doivent analyser objectivement les résultats et évaluer la pertinence de poursuivre ou non à l'étape suivante.*
- *Il est préférable de retarder la mise en place d'un projet plutôt que de le démarrer dans l'absence des conditions gagnantes.*
- *Un projet qui avorte ne procure pas seulement de la déception auprès des personnes qui s'y étaient engagées, mais il affecte la crédibilité de l'ensemble du réseau des CMFR.*
- *Utilisez les services de soutien au démarrage de la FQCMFR, vous pourrez ainsi avoir accès à toute l'expertise du réseau en seul lieu.*